



COMPTE FINANCIER UNIQUE 2025

Note de présentation brève et synthétique

Budget Communal Tourette-du-Château

I. Le cadre général du budget

L'ordonnateur – le Maire – rend compte annuellement des opérations budgétaires qu'il a exécutées dans un document, le Compte Financier Unique (CFU) est un document budgétaire qui remplace à la fois le compte de gestion et le compte administratif, le CFU est un document commun à l'ordonnateur et au comptable

A la clôture de l'exercice budgétaire, qui intervient au 31 janvier de l'année N+1, il est établi le compte administratif du budget principal ainsi que les comptes administratifs correspondant aux différents budgets annexes.

Le compte administratif :

- Rapproche les prévisions ou autorisations inscrites au budget des réalisations effectives en dépenses (mandats) et en recettes (titres)
- Présente les résultats comptables de l'exercice

Le Maire soumet, pour approbation, le compte administratif à l'assemblée délibérante, qui l'arrête définitivement par un vote avant le 30 juin de l'année qui suit la clôture de l'exercice.

Le Compte Financier Unique (CFU) de la commune de Tourette du Château est établi sous la nomenclature comptable M57.

II. La section de fonctionnement

a) Généralités

Le budget de fonctionnement permet à notre collectivité d'assurer le quotidien.

La section de fonctionnement regroupe l'ensemble des dépenses et des recettes nécessaires au fonctionnement courant et récurrent des services communaux.

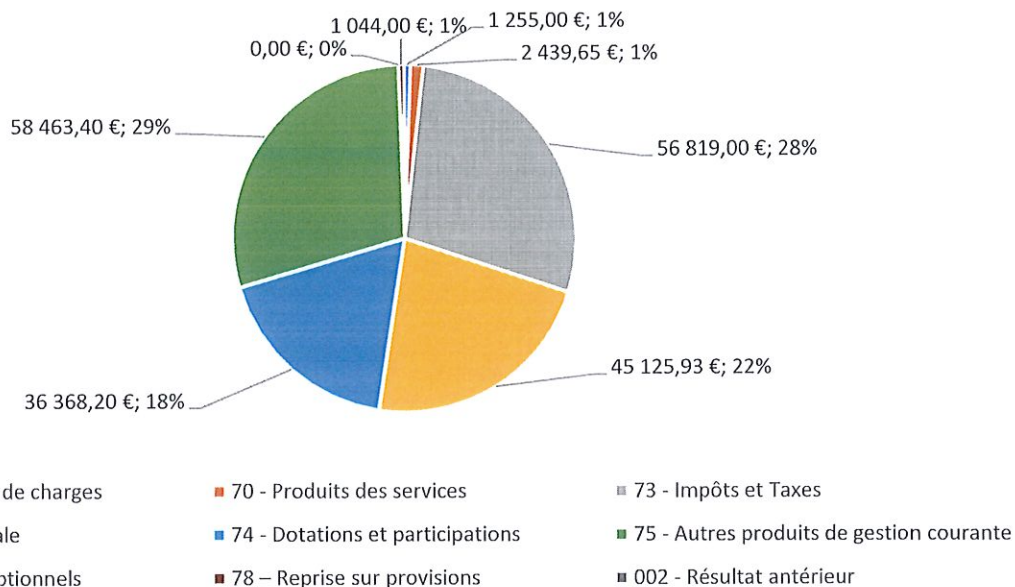
b) Recettes :

Pour notre commune :

La section de fonctionnement 2025 a réalisé en recettes 201 515.18 €.

RECETTES DE FONCTIONNEMENT PAR CHAPITRE - ANNEES 2025		
Chapitre	BP 2025	Réalisé 2025
013- Atténuations de charges	200.00 €	1 255.00 €
70 - Produits des services	2 585.00 €	2 439.65 €
73 - Impôts et Taxes	54 001.00 €	56 819.00 €
731 – Fiscalité locale	36 600.00 €	45 125.93 €
74 - Dotations et participations	30 650.00 €	36 368.20 €
75 - Autres produits de gestion courante	52 600.00 €	58 463.40 €
77 - Produits exceptionnels	100.00 €	00.00 €
78 – Reprise sur provisions	0.00	1 044.00 €
002 - Résultat antérieur	154 657.03 €	
TOTAL	331 393.03 €	201 515.18 €

RECETTES DE FONCTIONNEMENT PAR CHAPITRE - ANNEES 2025



Chapitre 013 : Il comprend notamment les remboursements de rémunérations et charges du personnel.

Chapitre 70 : Il concerne les produits des services du domaine et des ventes diverses. Les principales ressources de ce chapitre sont constituées par les paiements effectués par les familles pour le remboursement effectués des parents concernant le centre aéré.

Chapitre 73 : Il concerne de nombreuses recettes. Concernant la fiscalité locale, les données définitives n'ont pas encore été communiquées par la DGFIP. Toutes les taxes et compensation sont enregistrées dans ce chapitre. D'autre part, la Commune ne souhaite pas augmenter les taux communaux.

Chapitre 74 : Il concerne essentiellement les dotations de l'Etat dont les montants n'ont pas été notifiés à ce jour. La dotation globale de fonctionnement est toujours en nette diminution par rapport aux années précédentes en effet en 2025 nous avons touché 10 128.00€ de DGF. Pour mémoire, en 2014 celle-ci s'élevée à 22 453.00€ soit une perte cumulée de DGF depuis 2014 de 12 325.00€.

Chapitre 75 : Il concerne les autres produits de gestion courante et l'essentiel des recettes de ce chapitre est constitué par l'encaissement des locations (appartements communaux, salle polyvalente, terrains).

Chapitre 77 : Il comprend essentiellement les remboursements des sinistres par les assurances.

c) Dépenses :

La section de fonctionnement 2025 a réalisé en dépenses **166 945.44 €**.

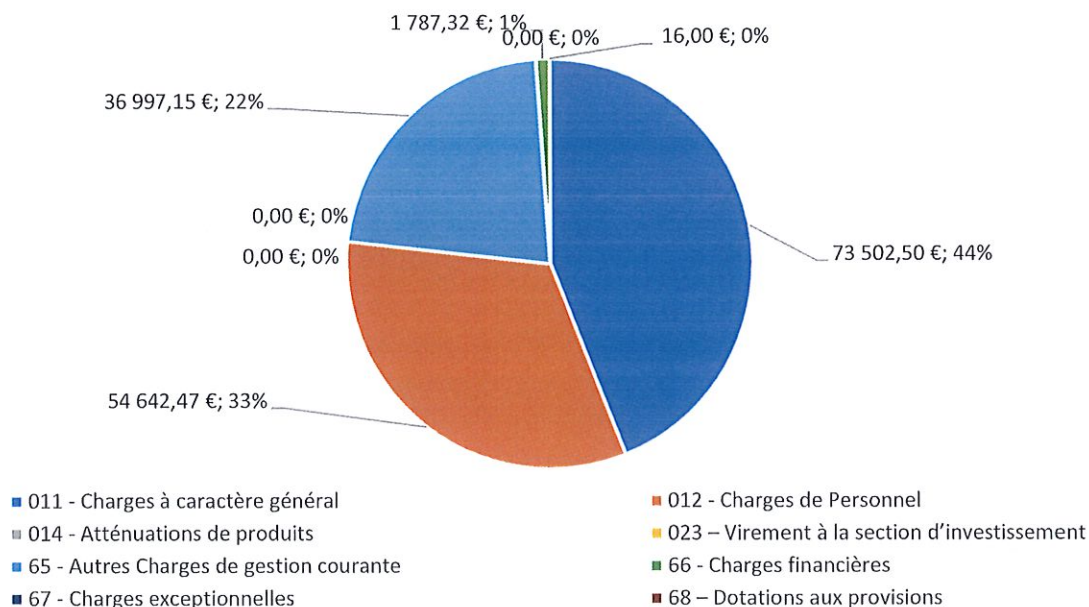
Les dépenses de fonctionnement sont constituées par les salaires du personnel municipal, l'entretien et la consommation des bâtiments communaux, les achats de matières premières et de fournitures, les prestations de services effectuées, les subventions versées aux associations et les intérêts des emprunts à payer.

Elles se répartissent comme suit :

DEPENSES DE FONCTIONNEMENT PAR CHAPITRE - ANNEES 2025

Chapitre	BP 2025	Réalisé 2025
011 - Charges à caractère général	130 250.00 €	73 502.50 €
012 - Charges de Personnel	71 200.00 €	54 642.47 €
014 - Atténuations de produits	12 700.00 €	0.00 €
023 - Virement à la section d'investissement	42 293.03 €	0.00 €
65 - Autres Charges de gestion courante	48 950.00 €	36 997.15 €
66 - Charges financières	13 000.00 €	1 787.32 €
67 - Charges exceptionnelles	3 000.00 €	0.00 €
68 - Dotations aux provisions	10 000.00 €	16.00 €
TOTAL	331 393.03 €	166 945.44 €

DEPENSES DE FONCTIONNEMENT PAR CHAPITRE - ANNEES 2025



Chapitre 011 : Dépenses à caractère général : Ce chapitre regroupe pour l'essentiel les charges de fonctionnement des structures et des services : électricité, téléphone, fournitures administratives, les primes d'assurances...

Chapitre 012 : Ce chapitre regroupe toutes les dépenses de personnel.

Chapitre 65 - Autres charges de gestion courante : Ce chapitre prévoit, le contingent du service incendie, le versement des indemnités des élus, les subventions de fonctionnement aux associations...

Chapitre 66 - Intérêts de la dette : Ce chapitre comprend pour l'essentiel le remboursement des intérêts de la dette..

Chapitre 67 - Charges Exceptionnelles : Ce chapitre comprend pour l'essentiel le remboursement total ou partiel d'un titre émis sur une année antérieur.

Le résultat de fonctionnement 2025

RECETTES - DEPENSES =	SOLDE 2025
201 515.18 – 166 945.44 =	34 569.74 €

SOLDE 2025 + RESULTAT ANTERIEUR (002) =	RESULTAT DE FONCTIONNEMENT 2025 A AFFECTER EN 2026
34 569.74 + 154 657.03 =	189 226.77 €

Bilan du Fonctionnement :

L'exercice 2025 se caractérise par une stabilité globale des dépenses, qui progressent très légèrement sous l'effet du contexte inflationniste, notamment sur les charges courantes. Cette évolution reste contenue grâce à la baisse de certaines charges, en particulier financières et exceptionnelles.

En parallèle, les recettes enregistrent un recul plus marqué, principalement lié à la diminution de certaines dotations et à la baisse de produits de gestion. La fiscalité directe reste relativement stable et ne compense que partiellement ces pertes. Ainsi, malgré une gestion maîtrisée des dépenses, la collectivité fait face à une réduction de ses ressources globales, ce qui entraîne une diminution de sa capacité d'autofinancement.

III. La section d'Investissement

a) Généralités

Le budget d'investissement prépare l'avenir. Contrairement à la section de fonctionnement qui implique des notions de récurrence et de quotidienneté, la section d'investissement est liée aux projets de la commune à moyen ou long terme. Elle concerne des actions, dépenses ou recettes, à caractère exceptionnel.

Le budget d'investissement de la commune regroupe :

- en dépenses : toutes les dépenses faisant varier durablement la valeur ou la consistance du patrimoine de la collectivité. Il s'agit notamment des acquisitions de mobilier, de matériel, d'informatique, de véhicules, de biens immobiliers, d'études et de travaux soit sur des structures déjà existantes, soit sur des structures en cours de création.

- en recettes : Les subventions d'investissement perçues en lien avec les projets d'investissement retenus, le FCTVA ou encore la commune peut contracter des prêts.

b) Recettes :

Pour notre commune :

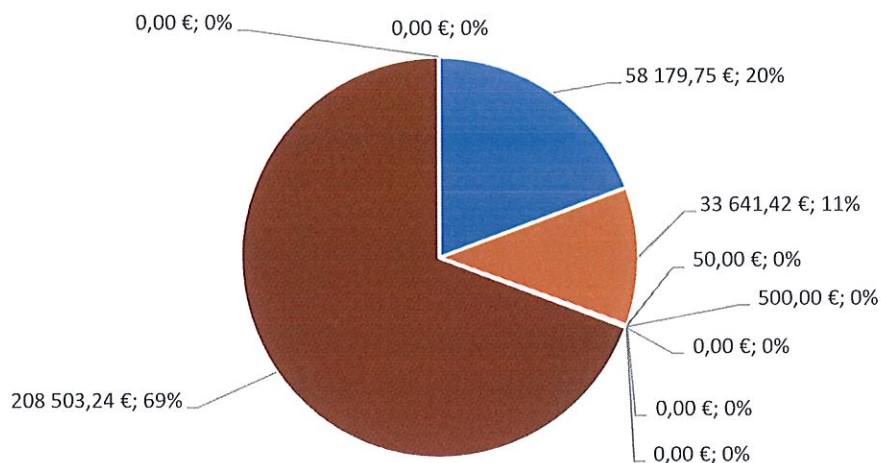
La section d'investissement 2025 a réalisé en recettes 300 874.41 €.

Les Recettes sont constituées des dotations et subventions, tels que les fonds de la compensation de la TVA (FCTVA), les autres subventions d'investissement et les emprunts, affectation du résultat de l'excédent du fonctionnement si besoin.

RECETTES D'INVESTISSEMENT PAR CHAPITRE - ANNEES 2025

Chapitre	BP 2025	Réalisé
13 - Subventions d'Investissements	217 994,15 €	58 179,75 €
10 - Dotations Fond divers Réserves (hors 1068)	15 200,00 €	33 641,42 €
1068 - Excédents de fonctionnement	0,00 €	0,00 €
1641 – Emprunts en euros	0,00 €	50,00 €
165 - Dépôts cautionnements Reçus	1 000,00 €	500,00 €
4542 – Travaux effectués d'office	2 000,00 €	0,00 €
021 - Virement de la section de fonctionnement	42 293,03 €	0,00 €
041 - Opérations patrimoniales	302 050,50 €	208 503,24 €
23 - Immobilisation en cours	0,00 €	0,00 €
001 - Solde d'exécution d'investissement reporté	76 132,89 €	0,00 €
TOTAL	656 670,57 €	300 874,41 €

RECETTES D'INVESTISSEMENT PAR CHAPITRE - ANNEES 2025



- 13 - Subventions d'Investissements
- 1068 - Excédents de fonctionnement
- 165 - Dépôts cautionnements Reçus
- 021 - Virement de la section de fonctionnement
- 23 - Immobilisation en cours
- 10 - Dotations Fond divers Réserves (hors 1068)
- 1641 - Emprunts en euros
- 4542 - Travaux effectués d'office
- 041 - Opérations patrimoniales
- 001 - Solde d'exécution d'investissement reporté

Chapitre 10 - Dotations Fond divers Réserves (hors 1068) :

Ce chapitre comprend pour l'essentiel le remboursement de la TVA versée par la commune lors de dépenses d'investissement sur une année antérieure ou encore la taxe d'aménagement.

Imputation 1068 - Excédents de fonctionnement : Le transfert de l'excédent de fonctionnement doit être égal ou supérieur au besoin de financement et être affecté au minimum au compte 1068 (recette d'investissement) du BP N+1, pour un montant couvrant la totalité du besoin d'investissement lorsque le chapitre 002 est négatif.

Chapitre 13 - Subventions d'Investissements :

Ce chapitre comprend pour l'essentiel les subventions du conseil départemental, de la région ou de l'Etat pour les projets d'investissement de la commune.

Chapitre 16 - Emprunts et dettes assimilées :

Ce chapitre comprend pour l'essentiel un versement si un crédit est à faire pour financer un projet de la commune. Au 1641 en 2025 il y a eu lieu de reprendre 50.00€ de frais de dossier d'un crédit ultérieur.

Chapitre 165 - Dépôts cautionnements Reçus :

Ce chapitre comprend les cautions d'un futur locataire.

Chapitre 4542 - Travaux effectués d'office :

Ce chapitre comprend le remboursement en cas de travaux financés par la commune pour le compte d'un tiers (exemple : une mise en péril d'un bâtiment privé...)

Chapitre 021 - Virement de la section de fonctionnement :

Les chapitres 021 « Virement de la section de fonctionnement » permet de recevoir des virements de crédit de la section de fonctionnement mais ne donnent pas lieu à émission de titres et de mandats au cours de l'exercice.

Chapitre 041 - Opérations patrimoniales :

Ce chapitre permet d'équilibrer en dépense et en recette retrace les opérations d'ordre à l'intérieur de la section d'investissement. Il s'agit par exemple du basculement des frais d'études et d'insertion suivis de réalisation au compte de travaux correspondant.

Chapitre 001 - Solde d'exécution d'investissement reporté :

Le solde d'exécution de la section d'investissement du compte administratif est purement et simplement reporté, quel qu'il soit, en section d'investissement sur la ligne budgétaire du budget primitif (« D001 » pour un déficit et « R001 » pour un excédent).

c) Dépenses :

Pour notre commune :

La section d'investissement 2025 a réalisé en dépenses 333 166,22 €.

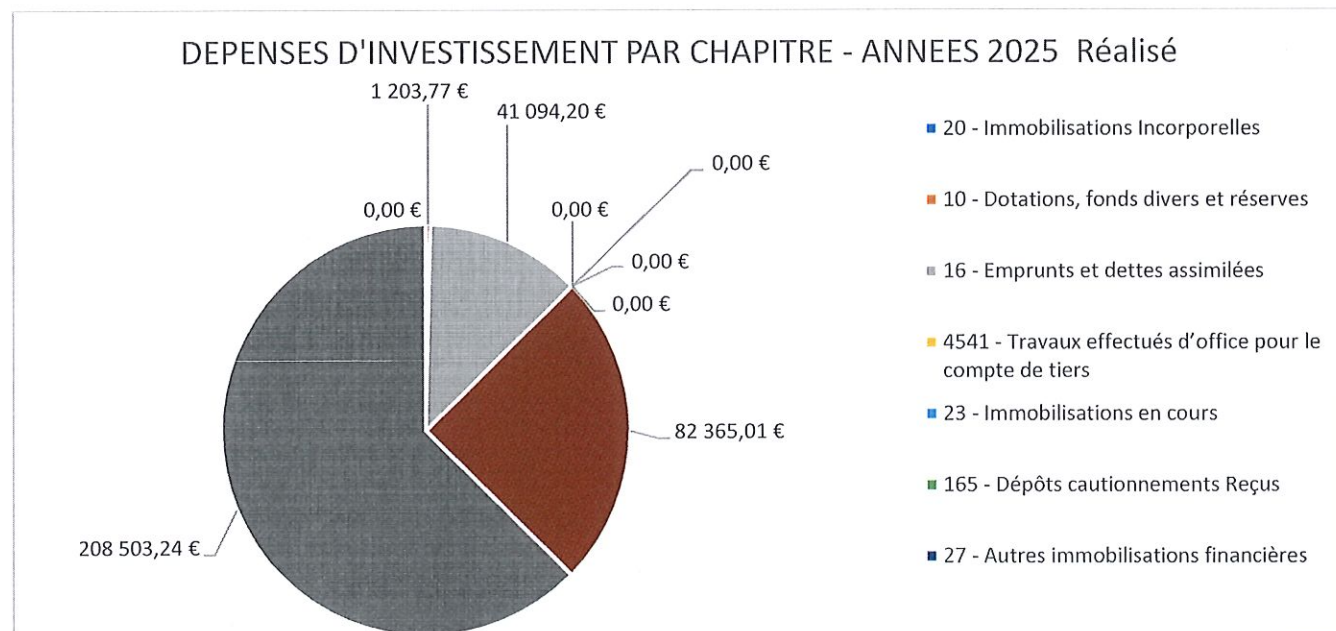
Les dépenses d'investissement comprennent essentiellement des opérations qui se traduisent par une modification de la consistance ou de la valeur du patrimoine de la collectivité territoriale : achats de matériels durables, construction ou aménagement de bâtiments, travaux d'infrastructure, et acquisition de titres de participation ou autres titres immobilisés.

Elles comprennent également le montant du remboursement en capital des emprunts et diverses dépenses ayant pour effet de réduire les fonds propres (reprises ou reversements, moins-value...).

Sont des dépenses d'investissement, les acquisitions de biens meubles considérés comme des immobilisations par nature, dans la mesure où ils remplissent des conditions de durabilité et de consistance.

DEPENSES D'INVESTISSEMENT PAR CHAPITRE - ANNEES 2025

Chapitre	BP 2025	Réalisé
20 - Immobilisations Incorporelles	5 000,00 €	0,00 €
10 - Dotations, fonds divers et réserves	2 000,00 €	1 203,77 €
16 - Emprunts et dettes assimilées	55 000,00 €	41 094,20 €
4541 - Travaux effectués d'office pour le compte de tiers	2 000,00 €	0,00 €
23 - Immobilisations en cours	23 000,00 €	0,00 €
165 - Dépôts cautionnements Reçus	1 000,00 €	0,00 €
27 - Autres immobilisations financières	3 000,00 €	0,00 €
21 - Immobilisations corporelles	263 620,07 €	82 365,01 €
041 - Opérations patrimoniales	302 050,50 €	208 503,24 €
TOTAL	656 670,57 €	333 166,22 €



Chapitre 20 - Immobilisations Incorporelles :

Ce chapitre comprend le paiement des frais études et d'élaboration, des Concessions et droit similaires....

Chapitre 16 - Emprunts et dettes assimilées:

Ce chapitre comprend pour l'essentiel le remboursement du capital de la dette de la commune.

Chapitre 23 - Immobilisations en cours :

Ce chapitre comprend le paiement de travaux confiés à des tiers (exemple EPCI) ou dont les travaux sont en cours et non terminés à la fin de l'exercice.

Chapitre 165 - Dépôts cautionnements Reçus :

Ce chapitre comprend le remboursement d'une caution lors d'un départ d'un locataire.

Chapitre 10 - Dotations fonds divers réserves :

Ce chapitre comprend le paiement d'une taxe d'aménagement.

Chapitre 4541 - Travaux effectués d'office pour le compte de tiers :

Ce chapitre comprend le paiement de travaux financés par la commune pour le compte d'un tiers (exemple : une mise en péril d'un bâtiment privé...)

Chapitre 27 - Autres immobilisations financières:

Ce chapitre comprend les sommes versées à titre de garantie ou de cautionnement, indisponibles jusqu'à la réalisation d'une condition suspensive sont inscrites au compte 275 Dépôts et cautionnements versés. Il peut s'agir d'un loyer d'avance versé en garantie. Au bilan, ces sommes figurent à l'actif, parmi les autres créances immobilisées.

Chapitre 21 - Immobilisations corporelles :

Ce chapitre comprend le paiement des travaux ou achat qui doit rentrer dans l'actif de la commune.

Chapitre 041 - Opérations patrimoniales :

Ce chapitre permet d'équilibrer en dépense et en recette retrace les opérations d'ordre à l'intérieur de la section d'investissement. Il s'agit par exemple du basculement des frais d'études et d'insertion suivis de réalisation au compte de travaux correspondant.

Bilan de l'Investissement :

Dans le chapitre 21, les dépenses concernent les travaux de mise en conformité des ERP, notamment les toilettes publiques, le remplacement des huisseries du secrétariat de la mairie et de l'appartement situé au-dessus, ainsi que les opérations d'entretien et les achats liés aux bâtiments communaux. La commune a finalement pu intégrer les travaux de la tempête Alex, qui représentent environ 63 % des dépenses ; toutefois, il s'agit essentiellement d'opérations d'ordre comptables.

Le résultat d'investissement 2025

RECETTES - DEPENSES =	SOLDE 2025
300 874.41 – 333 166.22 =	- 32 291.81 €

SOLDE 2025 + RESULTAT ANTERIEUR =	RESULTAT D'INVESTISSEMENT 2025 A REPORTER EN 2025
- 32 291.81 + 76 132.89 =	43 841.08 €

IV BILAN

En 2025, la commune maintient une gestion rigoureuse avec un excédent de fonctionnement important. Malgré une baisse des recettes, les dépenses sont maîtrisées. Les investissements sont conséquents mais utiles, et restent globalement équilibrés grâce aux excédents passés. La situation financière est saine, mais la baisse des dotations appelle à la vigilance.

Note de présentation brève et synthétique

Compte Administratif 2025 Communal

AR Prefecture

Tourette-du-Château

006-210601456-20260415-2026_019-DE
Reçu le 20/04/2026

ARRETE ET SIGNATURES



Présenté par le Maire, ROUX-CHABAUD Fabienne

A Tourette du Château, le 15/04/2026

Délibéré par le Conseil Municipal, réuni en session ordinaire du 15/04/2026

Nombre de membres en exercice : 11

Nombre de membres présents : 10

Nombre de suffrages exprimés : 11

VOTES : Pour : 11

Contre : 0

Abstention : 0

Date de Convocation :

~~26/03/2025~~ 03 104 1026

Les membres du Conseil Municipal,

NOM Prénom	SIGNATURE
BAUDOIN Laurent	
FABRIZZI Pascale	
FEDELICH Caroll	
GUILLOUZOUIC Bruno	
LECOINTRE-GASTAUD Corinne	
MARTINEZ Jean	
PAYET François Pallavin	
ROUX-CHABAUD Fabienne	
SARTORI Sonia	
VIALE Fabienne	
WALTZ Didier	